

Mme Ludi-Scherb (Berne)

Autor(en): **M.F.**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 517

PDF erstellt am: **06.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

M. E. Götttsheim

ancien conseiller national (Bâle)

L'annonce de ce décès par la presse quotidienne a éveillé chez nous de bien lointains souvenirs — souvenirs de ce que nous appelons volontiers la période historique de notre mouvement, vieille tout à l'heure de vingt ans.

C'était en effet durant les temps agités de novembre 1918, que le fameux « Comité d'Oltén » avait formulé entre autres revendications celle du vote des femmes, revendication que celle qui signe ces lignes, alors présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, avait appuyée par un télégramme au Conseil Fédéral. Le Comité Central de l'Association avait ratifié cette démarche, que l'Assemblée générale, elle, désavoua, craignant de paraître pactiser avec la révolution et préférant essayer d'arriver à son but par la voie beaucoup plus longue de la révision totale de la Constitution fédérale, dont l'idée était également lancée à ce moment-là. Et c'est alors qu'à la suite de démarches faites par nos amies suffragistes bâloises, surgit au Conseil National, cette motion Götttsheim en faveur du suffrage féminin, motion que nous travaillâmes de toutes nos forces à faire appuyer par des députés d'autres cantons et qui, vu la date à laquelle fut déposée au Parlement, fut immédiatement jointe à la motion presque exactement semblable, présentée la veille par le vénérable leader socialiste, Hermann Greulich... « Les motions Greulich-Götttsheim... », quelle formule familière aux oreilles suffragistes d'il y a vingt ans !

On sait la suite de cette histoire passionnante, qui marqua pour nos suffragistes suisses le point culminant de notre activité ; et comment, ac-

ceptées six mois plus tard par le Conseil Fédéral pour étude, les motions Greulich-Götttsheim ont subi le triste sort de tant de projets de réformes, élaborés dans l'enthousiasme, et qui sont morts, étouffés sous la poussière grise de cet oubli que savent si bien distiller les bureaux du Palais fédéral ; mais on comprendra aussi comment dès lors, et bien que en ce qui nous concerne nous ne l'ayons jamais rencontré personnellement, M. Götttsheim fut toujours considéré par nous comme un des meilleurs collaborateurs de notre cause. Il ne se borna pas d'ailleurs à ce seul geste en sa faveur : une fois encore sur le terrain fédéral, il nous fit soumettre l'idée que, vu l'importance de la votation populaire du 16 mai 1920 sur l'admission de la Suisse dans la Société des Nations, notre Association demandât que les femmes fussent exceptionnellement autorisées à participer à cette votation : quel retour des choses que de rappeler cet projet — que d'ailleurs notre Comité Central repoussa, la trouvant imprudente — au moment précis où toute une partie de l'opinion publique de notre pays se détourne justement de la S. d. N. ...

Sur le terrain cantonal, enfin, M. Götttsheim fut à maintes reprises un ami sûr et un conseiller éprouvé pour les suffragistes bâloises, le vote des femmes étant pour lui, comme l'écrivait Mlle Gerhardt dans le *Frauenblatt*, avant tout une question de justice. Aussi nous comprenons d'autant mieux le deuil qu'elles viennent d'éprouver, et nous nous joignons à elles pour dire à la famille de M. Götttsheim, et essentiellement à sa sœur, Mlle Götttsheim, qui dirige avec tant de savoir-faire et de compréhension la grande *Frauenzentrale* des deux Bâle, l'assurance de notre amicale sympathie.

E. Go.

Mme Ludi-Scherb (Berne)

La veille du jour où le décès de Mme Vuilliommet mettait si cruellement en deuil notre féminisme suisse-romand, les féministes bernoises étaient de leur côté atteintes par la mort de Mme Ludi-Scherb. Celle-ci fut en effet la première présidente de la grande Fédération des

Sociétés féminines bernoises qu'elle contribua activement à fonder, exerçant d'autre part dans la ville fédérale une activité ininterrompue dans le domaine de l'orientation professionnelle qui l'intéressait tout spécialement, et dont elle contribua à propager l'idée au temps où il fallait encore batailler pour cela.

Très absorbée par ces problèmes, et d'une manière générale, par tous ceux qui touchent à l'enseignement professionnel des jeunes filles, Mme Ludi trouva cependant encore du temps à donner à des activités d'ordre national dépassant le cadre uniquement bernois. C'est ainsi qu'elle fut présidente de la Commission des finances de la Saffa, tâche lourde et comportant des responsabilités s'il en fut, et saut erreur, trésorière du II^e Congrès des Intérêts féminin, tenu à Berne en 1921. C'est dans les séances de ces organisations que nos féministes romandes avaient eu l'occasion de la rencontrer, et c'est pourquoi notre journal tient à dire ici, et tout spécialement à la Fédération des Sociétés féminines bernoises, sa sympathie à l'occasion de ce deuil.

M. F.

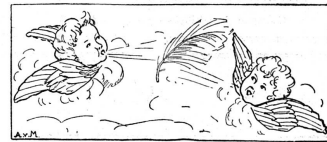
Ce numéro du Mouvement paraissant presque au jour anniversaire (25 février 1937) de la mort de Mlle Lucy Dutoit, nous tenons à rappeler cette date et ce souvenir à la fin de cet In Memoriam, comme tous les autres anniversaires de deuil qu'évoque ce mois. Et nous tenons aussi à dire encore une fois, tant au nom de notre journal, qu'à celui de son Comité, toute notre reconnaissance à ceux de nos lecteurs et fidèles amis, qui nous ont exprimé avec tant d'émotion et de compréhension leur sympathie pour tous les départs qui se sont produits dans nos rangs, et notamment pour le dernier d'entre eux, celui de notre collaboratrice et amie, Mme Vuilliommet-Challandes.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

rents aspects de ce problème, certes, point facile à résoudre.

Et durant le repas, faute de temps en séances, l'on aborda encore plusieurs questions : les affreux massacres d'enfants en Espagne et en Chine, au sujet desquels fut votée la résolution que nous publions plus haut, la prochaine votation fédérale et le contrôle de l'industrie privée des armements, le Congrès « Femme, Paix et Démocratie... ». Si bien que les participantes à cette journée si remplie purent faire ample moisson de faits, d'idées, de renseignements, et repartir enrichies de tout ce que, les unes aux autres elles s'étaient communiqué. Et ce fut là de la bonne éducation pour la démocratie.

E. Go.



DE-CI, DE-LA

Concours de la Fondation „Pour l'avenir“

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'Éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts, la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examine les candidatures et décide du droit de participer aux concours. L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, Secrétaire de la Fondation, 34, Chemin de l'Étang, Châtelaine, Genève. Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février prochain.

Notes et documents

Une enquête sur le chômage féminin à Genève

(Suite et fin)¹

Nous regrettons que la place nous manque pour multiplier les citations de chiffres et de constatations empruntées à cet intéressant travail. Voici du moins, forcément résumées, les principales conclusions auxquelles aboutit Mlle Caillaud.

Quelle solution, se demande-t-elle, apporter au problème du chômage ? Car il faut se rendre compte qu'une reprise des affaires, en amenant une amélioration sur le marché du travail, ne résoudre pas le problème en résorbant la totalité des chômeuses — surtout, ajoutons-nous, si l'activité des usines qui marchent de

l'accent a été mis sur le côté moral de cette éducation : celle-ci ne doit pas se borner à un enseignement théorique et à une orientation générale sur le fonctionnement de nos institutions, mais elle doit aussi éveiller l'intérêt pour la chose publique, et tendre à faire pénétrer l'esprit de solidarité dans toutes les sphères de la vie publique de la collectivité.¹

Si ces discussions occupèrent de façon continue et intensive toute l'après-midi, la séance du matin avait débuté par une conférence d'une belle tenue du professeur Weilenmann, secrétaire de l'Université populaire de Zurich, qui, sous ce titre, *La Suisse et les courants politiques en Europe*, retraça l'histoire de notre pays en relation avec les grands mouvements d'idées qui ont secoué l'Europe, et caractérisa de façon assez claire que juste ce qui nous différencie d'autres États, mais qui constitue aussi pour nous un devoir et une responsabilité. Ce fut une belle le-

¹ Nous avons spécialement apprécié les conclusions d'un des groupes suivant lesquelles éveiller chez les femmes la compréhension de leur devoir de payer régulièrement et exactement leurs impôts, de respecter les règlements de douanes, etc., fait partie d'une éducation civique bien comprise.

çon de philosophie de l'histoire, que nous sommes heureuses qu'aient entendue tout un bataillon de jeunes éclairées biennoises, convoquées spécialement pour cette occasion, et massées comme un bouquet de bleuets dans un angle de la salle. Puis une discussion, malheureusement écourtée par l'heure — pourquoi faut-il que l'on charge toujours trop les programmes ? — s'engagea entre les représentantes des principales organisations constituantes du groupement « La femme et la démocratie » sur l'avenir et l'activité de celui-ci. En plus du fait que sa présidente et fondatrice, Mlle Fierz, aspire à la retraite, mais est à peu près irremplaçable, vu l'autorité qui s'attache à son nom, à son expérience et à toutes les initiatives prises par elle, le groupement traverse une crise que l'on peut rapprocher — toutes proportions gardées ! — de celle du principe de l'universalité à la S. d. N. En effet, composé de 26 Associations féminines nationales, de tendances et d'intérêts souvent fort différents, il lui est devenu à peu près impossible d'agir sans s'aliéner les unes ou les autres, maintenant que la démocratie est menacée, non plus tant par les frontières comme au moment de la fondation du groupement, que par les entorses continuellement données par certaines de nos autorités aux prin-

cipes fondamentaux de notre Constitution.¹ Dans ces conditions, vaut-il mieux être un nombreux groupement, au lien très souple, qui renonce d'avance à toute action ? et qui se borne à l'étude et à la discussion courtoise des problèmes démocratiques de l'heure ? ou bien une organisation beaucoup moins nombreuse, mais plus active, et qui peut prendre carrément position chaque fois que les circonstances l'exigent ? A cette question posée par Mlle Gourd, Mme Leuch répondit en préconisant la première formule, soit celle d'un *Studien Forum*, où les femmes de nombreuses Associations et de plusieurs cantons contribueraient à leur éducation civique, tandis que d'autres oratrices faisaient remarquer qu'un groupe actif serait forcément composé d'individus et non d'Associations, ces dernières ne pouvant généralement pas, de par leurs statuts, prendre position sur des questions vite taxées de « politiques ». Si la discussion n'aboutit à aucune décision bien nette, d'autres oratrices ayant proposé de tenter encore la chance du *statu quo*, elle permit du moins d'envisager plus clairement les diffé-

¹ Ceci est à rapprocher de ce qui est dit plus haut de la clause d'urgence.

Une grande artiste neuchâteloise : Berthe Bouvier¹

La vie des vrais artistes est baignée d'une sorte de mystère : autour d'elle se forme une atmosphère de légende ; car la vérité qui se dégage de l'œuvre des artistes dépasse en signification les détails précis de leur histoire et nous empêche de considérer leurs actes avec l'exactitude prosaïque que nous mettons à juger ceux de tout le monde.

Ainsi déjà, la carrière de Berthe Bouvier revêt une grandeur et une poésie qui étouffent les témoins de sa tranquille existence. Ils se rappellent une demoiselle aimable et bien élevée, vivant auprès de sa mère et de sa sœur dans une antique maison familiale du hameau de la Coudre, ou voyageant avec son frère afin de s'adonner au goût qu'elle avait pour la peinture. Ils savent que, dans sa jeunesse, elle avait connu certains succès d'artiste, qu'il lui était arrivé d'exposer à Paris et à Londres... Si elle n'avait pas continué, sans doute n'en avait-elle plus eu l'occasion : ses peintures étaient pourtant jolies... Elle était quelque peu originale, elle se retirait loin du monde, mais c'était par timidité... Et puis, une demoiselle qui n'est plus jeune ne perd pas grand chose à vivre à l'écart ! Elle avait pourtant de bonnes amies qui appréciaient sa bienveillance et son esprit original.

¹ Maurice JEANNERET : *Berthe Bouvier*. Collection des Artistes Neuchâtelois. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.

Il n'y a guère plus d'un an, la petite lumière de cette vie s'est éteinte, et déjà les valeurs se transposent : l'artiste nous apparaît dans l'éclat d'une révélation. L'exposition rétrospective des œuvres de Berthe Bouvier à Neuchâtel, en juin 1937, celle de Berne en janvier 1938, sont considérées comme des événements de la vie artistique en Suisse.

Des centaines de paysages, de portraits, de natures mortes, — pastels et huiles — témoignent d'une force créatrice et d'une finesse de perception rarement alliées. L'originalité personnelle, une manière qui n'est pas celle de tout le monde s'y rencontrent avec la conscience des mouvements et des recherches qui caractérisent la peinture du dernier quart de siècle. Et surtout, l'œuvre de Berthe Bouvier retient l'attention par ce qu'elle a de profondément humain. Par delà des frimousses enfantines, des regards de jeunes gens ou de jeunes filles, des rides de vieilles femmes, au delà des lumières et des ombres qui se jouent sur les paysages, l'artiste évoque pour nous et remue en nous le monde inépuisable de la joie et de la souffrance, source éternelle des œuvres d'art.

Ceux qui n'ont pas eu le privilège de voir les expositions de Berthe Bouvier pourront se faire une idée sommaire et précise de sa peinture en feuilletant la charmante plaquette que M. Maurice Jeanneret consacre à Berthe Bouvier dans la collection des artistes neuchâtelois (Ed. Baconnière). Ce même petit volume sera un précieux souvenir pour les admirateurs de la grande pastelliste neuchâteloise.

Car ce fut le pastel qui fournit à Berthe Bouvier l'entière maîtrise de son art. Chose curieuse, elle se servait volontiers de l'huile pour ses premières pochades ; elle jetait sur la toile en quelques coups de pinceau hardi des impressions fugitives, notait des paysages, des mouvements, des expressions, des jeux d'ombre et de lumière. Mais c'était au moyen du pastel qu'elle s'appliquait à retracer dans leur finesse et leur complexité les scènes caractéristiques ou les physionomies qu'elle voulait rendre. Son nom a été prononcé à côté de celui du plus grand des pastellistes. Ses cartons, non seulement atteignent les dimensions de ceux de Quentin la Tour, mais ils ne leur cèdent en rien quant aux effets obtenus. La vie que Berthe Bouvier réussit à manifester au moyen de la technique pastelliste, la grâce et le charme des couleurs, l'adresse à rendre les jeux de lumière sont d'un maître.

Les sujets traités par notre artiste sont empruntés à l'existence quotidienne : portraits d'amis ou de famille, scènes villageoises et montagnardes, paysans et paysannes. Le plus souvent les modèles sont en plein air, au centre de cette nature que l'artiste semble avoir étudiée plus encore comme un cadre naturel à l'être humain et à ses impressions que pour sa propre beauté. Elle ne craint point l'ardeur extrême du soleil et tire des effets admirables du contraste né d'un hâle ensoleillé et de l'ombre d'un chapeau sur ses yeux rêveurs. Dans les scènes d'intérieur aussi, elle se sert des jeux de lumière pour mettre en valeur l'expression des visages, la signi-

fication des attitudes, l'équilibre des masses. Dans ces multiples réussites, le pastel n'est plus sous sa main une sorte d'art mineur, mais un moyen aussi puissant que la peinture pour exprimer les aspects mobiles de la vie.

Déjà certains pastels de Berthe Bouvier sont popularisés par les reproductions et font figure de morceaux classiques : les deux petites Annivariées sur le seuil d'un chalet, le gamin au brin d'herbe, la grande scène de la veillée de Champéry, le portrait de la mère de l'artiste, sont des œuvres qui parlent à chacun et qui vont droit au cœur.

Parmi ces images qui doivent nous devenir de plus en plus familières et restent les témoignages d'une de nos gloires artistiques les plus pures, il est une figure que je n'ai pas citée et qui paraît à première vue plus mystérieuse que les autres, c'est l'admirable portrait de l'artiste elle-même, se détachant sur un fond de montagne. Froide et hautaine, parmi les teintes roses de son vêtement et l'azur ensoleillée du paysage, la bouche close et le regard fixe, elle ne livre pas son secret. Au moment où l'admiration et la curiosité de chacun s'empare de son œuvre, interroge sa vie, elle est devant nous, — non pas timide — mais réservée à l'excès, impénétrable, tel celui auquel on a confié un trésor et qui ne doit même pas laisser deviner qu'il le possède... Berthe Bouvier ne nous aurait-elle pas dit son dernier mot ? Que signifie cet indéchiffrable expression, donnant à un visage étudié dans le détail, une apparence si lointaine ?

Je pense que là encore, Berthe Bouvier

¹ Voir le *Mouvement* Nos 514 et 516.